



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

**Mardi 10 octobre 2023
à 20h à la Salle du Conseil**

Ordre du jour

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 13 juin 2023
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et propositions individuelles (par écrit jusqu'au 6 octobre 2023)
6. Communications du bureau et de la Municipalité
7. Elections statutaires
8. Préavis 03/2023 : Règlement du personnel et grille salariale
9. Préavis 04/2023 : Arrêté d'imposition pour l'année 2024
10. Préavis 05/2023 : Règlement des émoluments administratifs du contrôle des habitants et de l'administration communale
11. Rapports des délégués aux associations intercommunales
12. Divers

Romainmôtier-Envy, le 29 septembre 2023

Le Président
Frédéric Laforge

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.